

CONVERSION du VERGER à l'OLÉICULTURE BIOLOGIQUE – 2^{EME} SESSION

Les produits issus de l'agriculture biologique connaissent un engouement de la part du consommateur. La bio représente un atout commercial. Des huiles de l'union européenne ou extra communautaire affichent régulièrement ce label. En France les aides à l'hectare pour la conversion du verger deviennent importantes et représentent un encouragement significatif.

Les FONDAMENTAUX de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Introduction par le groupement des oléiculteurs de Vaucluse

Panorama de l'agriculture biologique : données françaises, régionales, départementales.

- La conversion : méthode.
- Les aides à la conversion : source, montants, conditions.

- Les aides au maintien de la conversion.

-La certification des exploitations : les cahiers des charges.

-Les organismes certificateurs : liste et coûts.

-Date de prise en compte du début de conversion.

Mardi 26 janvier - 9 à 12 h

Bâtiment administratif du MIN de Cavaillon salle du 3ème étage

Intervenant : Fabien BOUVARD
(chambre d'agriculture de Vaucluse)

Les RELATIONS du SOL et de la PLANTE

En agriculture biologique, le sol, la terre sont les éléments essentiels à considérer pour que cet itinéraire technique réussisse et que l'agriculture biologique soit rentable.

Comment alterner les pratiques : travail et enherbement.

Comment travailler le sol pour l'oxygéner et réduire l'effet négatif du calcaire ?

Comment réussir un enherbement non concurrentiel en enrichissant un enherbement naturel ?

Les amendements et la fertilisation. Matières et engrais utilisables. Compost et techniques

- Les besoins de l'olivier et les quantités d'apports recommandés.

Origine des matières : phosphate naturel de Tunisie, Patenkali d'Allemagne,....

L'irrigation : dispositifs les plus efficaces selon la ressource en eau.

Mardi 16 février - 9 à 17 h

Bâtiment administratif du MIN de CAVAILLON salle du 3ème étage

Intervenant : Jean Luc PETIT
(consultant en agriculture bio- Arbo bio Infos - le Chant Des Arbres).

Déjeuner au restaurant du MIN.

La CONDUITE SANITAIRE du VERGER

Présentation de l'ensemble des éléments phytosanitaires utiles à la prise de décision de conversion.

Œil de paon, cochenille noire, teigne et mouche représentent maladies ou ravageurs principaux qu'il est nécessaire de réguler.

Le contrôle de la mouche reçoit progressivement des solutions biologiques : argile et insecticide homologué en bio. Le piégeage massif peut-il être une solution ?

Vendredi 26 mars

Matin de 9 à 12 h.

Centre culturel de MOURIES (13)
(À côté de la mairie)

Intervenante : Célia GRATRAUD
(AFIDOL)

Déjeuner dans un restaurant de la commune.

Après-midi à 14h 30

Mas de VAUDORET de MOURIES

Témoignage de Bruno DUNANT, producteur pratiquant l'agriculture biologique : ses motivations pour une agriculture biologique, ses résultats.

Présentation et visite de l'exploitation.

LES MESURES ALTERNATIVES au TRAVAIL du SOL et au DESHERBAGE

Ces sujets seront développés au cours de la journée du :

Vendredi 7 mai

Matin 9 à 12 h.

Gestion de l'enherbement sur le rang.

Salle des Pénitents (sur le cours principal) à CAROMB. (Se garer à la salle des fêtes et par l'escalier monter sur le cours).

Les bandes florales et plantes relais sources d'abris pour les auxiliaires.

Techniques de mise en place et entretien.

Plantes hôtes, haies composites et bandes florales

Déjeuner dans un restaurant du village (ou pique-nique).

(Nécessaire de réserver - coût 15 € environ - à régler directement au restaurant).

Après-midi à 15 h.

Démonstration de matériels à SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON (Suivre fléchage à partir du cimetière) Verger de 15 ans en coteau.

En agriculture biologique l'entretien du rang d'oliviers ne peut être réalisé qu'avec des outils de fauchage ou de travail du sol. Du matériel utilisé ou repéré par des agriculteurs sera présenté en condition de travail. La liste, les caractéristiques du matériel, les distributeurs, seront communiqués dans les semaines qui précéderont.

COÛT de PRODUCTION

Méthode interactive entre le groupe et l'intervenant.

- Analyse des postes de charge de l'itinéraire technique.

- Analyse comparative des coûts de production de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture biologique.

Conclusion : Conséquences sur la valorisation commerciale des huiles.

Jeudi 1^{er} avril - 9 à 12 h

Bâtiment administratif du MIN de Cavaillon salle du 3ème étage

Intervenante : Chantal ROBLIN
(Chambre d'agriculture de Vaucluse).

Les agriculteurs à titre principal bénéficient du concours du fond de formation VIVEA ainsi que des fonds européen FSE - participation gratuite (n° SIRET d'exploitation à fournir à l'inscription)

Les repas sont à la charge des participants. (Possibilité de casse-croûte ou restaurant de proximité coût moyen par repas environ 15 €).

Le parcours de formation de 4 journées devra être intégralement suivi par les agriculteurs participants pour que l'organisateur bénéficie des fonds demandés pour couvrir les frais d'interventions.

Nombre minimum d'inscription 10 personnes dont au moins 6 agriculteurs à titre principal.

Inscription avant le 15 janvier pour l'ensemble du cycle.

Coût pour l'ensemble de la formation bio.

Adhérent 2010 gratuit - Non adhérent : 60 €